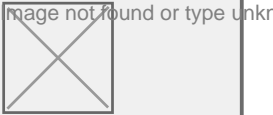


## Action socio-linguistique complémentaire du CIR

## Financement



Formation professionnelle continue  
**Actions sociolinguistiques complémentaires (ASL)**

N° de marché :DIAN-ASL

**Organisme responsable et contact**

CRI - BEARN SOLIDARITE  
**Gonzague Amyot d'Inville**  
 06.70.60.38.64  
 gonzague.amyotdinvill@croix-rouge.fr

**Accès à la formation**
**Publics visés :**

Primo-arrivant

**Sélection :**

Dossier  
 Information collective

**Niveau d'entrée requis :**

Sans niveau spécifique

**Conditions d'accès :**

Primo-arrivant, réfugiés

**Prérequis pédagogiques :**

Primo-arrivant, réfugiés sans niveau spécifique un entretien de positionnement à l'arrivée. Orientation en fonction du niveau (débutants, intermédiaires ou avancés)  
 Prérequis en fonction du niveau d'entrée souhaité et du niveau d'atteinte visé

**Contrat de professionnalisation possible ?**

Non

**Objectif de la formation**

Dans la continuité du niveau dispensé par l'OFII et dans l'objectif d'atteindre le niveau A2, il s'agit d'encourager l'apprentissage du français par l'intermédiaire d'ateliers socio-linguistiques, séances de FLE par thèmes et accompagnement vers l'emploi (ateliers TRE) Formation 3 jours par semaine pendant 12 semaines

**Contenu et modalités d'organisation**

Les Ateliers sociolinguistiques doivent permettre aux bénéficiaires : - de découvrir, d'explorer et de s'appropriier les espaces publics et codes sociaux de l'environnement, - de favoriser leur mobilité en situation réelle et leur accès à la vie culturelle, - de développer leurs compétences dans la vie sociale (démarches auprès des services publics, accompagnement dans la scolarité de leurs enfants...) - d'acquérir des compétences de communication afin de mieux s'insérer dans la vie sociale et professionnelle. - de mieux s'approprier leur environnement direct et de renforcer leur confiance en soi A savoir sur les ASL Dans les Ateliers sociolinguistique, différents ateliers thématiques (vie sociale et citoyenne, vie éducative, emploi...) sont proposés aux personnes pour répondre à leurs attentes. Ces ateliers viennent en complémentarité des formations linguistiques délivrée par l'OFII ou d'autres financeurs public.

**Durées de la formation**

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Non renseigné**

**Validation(s) Visée(s)**
**> Attestation de fin de formation**
**Et après ?**
**Suite de parcours**

Gratuité de l'action (prise en charge par le ministère de l'Intérieur et le ministère de l'Education Nationale) Complémentarité avec d'autres formations linguistiques (formations linguistiques de l'OFII ou de type OEPRE)

**Calendrier des sessions**

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00511931	du 01/01/2024 au 31/12/2024	(64)	CRI - BEARN SOLIDARITE		Non éligible	FPC